

Partie 2 : L'intervention de l'Etat

2- Les instruments de l'intervention étatique

2-1 La politique économique

2-1-1- Notion de politique économique

* **La régulation par l'Etat** : intervention de l'Etat pour corriger les dysfonctionnements du marché et remédier aux limites de la régulation par le marché. Cette fonction d'inspiration keynésienne, se traduit par la mise en place des politiques économiques.

* **Etat –Providence** : * Au sens large : ensemble des interventions économiques et sociales de l'Etat.

* Au sens strict : intervention de l'Etat dans le domaine social par l'intermédiaire du système de la sécurité sociale.

Selon les libéraux, L'Etat doit se limiter aux fonctions régaliennes (défense, sécurité et justice) : notion de **l'Etat gendarme** ou **Etat minimal**. Il prend éventuellement en charge quelques fonctions annexes (entretien du réseau routier, électrique, ferroviaire, etc.).

* Les fonctions de l'Etat –providence

- Une fonction **d'allocation des ressources** (avec la politique structurelle et la prise en compte des externalités) ;
- Une fonction **de redistribution des revenus** (prélèvements et ré affectations)
- Une fonction **de stabilisation de la conjoncture** (croissance équilibrée et lutte contre l'inflation et le chômage par la politique conjoncturelle). On parle aussi d'une fonction **de régulation**.

2-1-1-1 Définition de la politique économique

* « **La politique économique** désigne un ensemble de décisions prises par les pouvoirs publics afin d'atteindre, grâce à l'utilisation de divers instruments, certains objectifs concernant la situation économique » Dictionnaire d'Economie et des sciences sociales, Hatier 2002.

La politique économique d'un pays est conduite par les pouvoirs publics : le gouvernement.

2-1-1-2 Types de politiques économiques

Deux types de politiques économiques :

- **La politique économique structurelle** porte sur les composantes fondamentales du système économique qui sont plus longues à mettre en œuvre mais agissent durablement sur les équilibres à long terme (politique industrielle).
- **La politique économique conjoncturelle** est ensemble des actions de l'Etat visant à modifier les fluctuations de l'activité économique à court terme (politique budgétaire et monétaire) ;

Il existe deux grands types de politique conjoncturelle : une politique de **relance** et une politique de **rigueur**.

- ✓ La **politique de relance (Go)**, d'inspiration keynésienne, privilégie les objectifs de stimulation de la **croissance** et de lutte **contre le chômage**.
- ✓ La **politique de rigueur (Stop)** privilégie quant à elle la **lutte contre l'inflation**, l'assainissement financier et la **réduction du déficit extérieur**.

Comparaison des politiques conjoncturelles et structurelles

	Politique conjoncturelle	Politique structurelle
Durée	Court terme	Long terme
Objectifs	Maintien des équilibres	Adaptation des structures
Effets	Quantitatifs	Qualitatifs

2-1-2 Les objectifs de la politique économique conjoncturelle : le carré magique

Indicateurs économiques au Maroc et en France (2007 et 2011)

(p) : Prévisions

	Maroc		France	
	2007	2011(p)	2007	2011 (p)
Taux de chômage	9,8	9,1	8,3	9,8
Taux d'inflation	2,5	2,0	1,6	1,6
Solde de la balance courante en % du PIB	- 0,1	- 3,9	-1,0	- 1,8
Taux de croissance économique	2,7	5,0	2,3	1,3

Rapport Economique et Financier accompagnant la loi des finances 2011

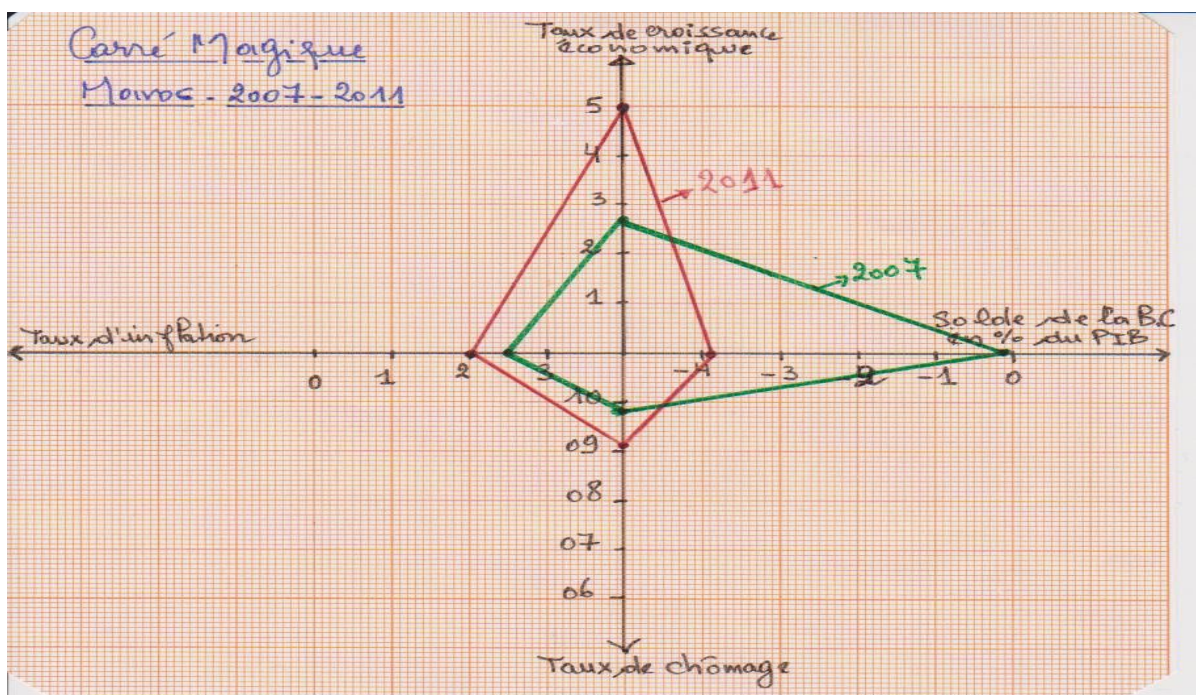
➤ Définition du carré magique

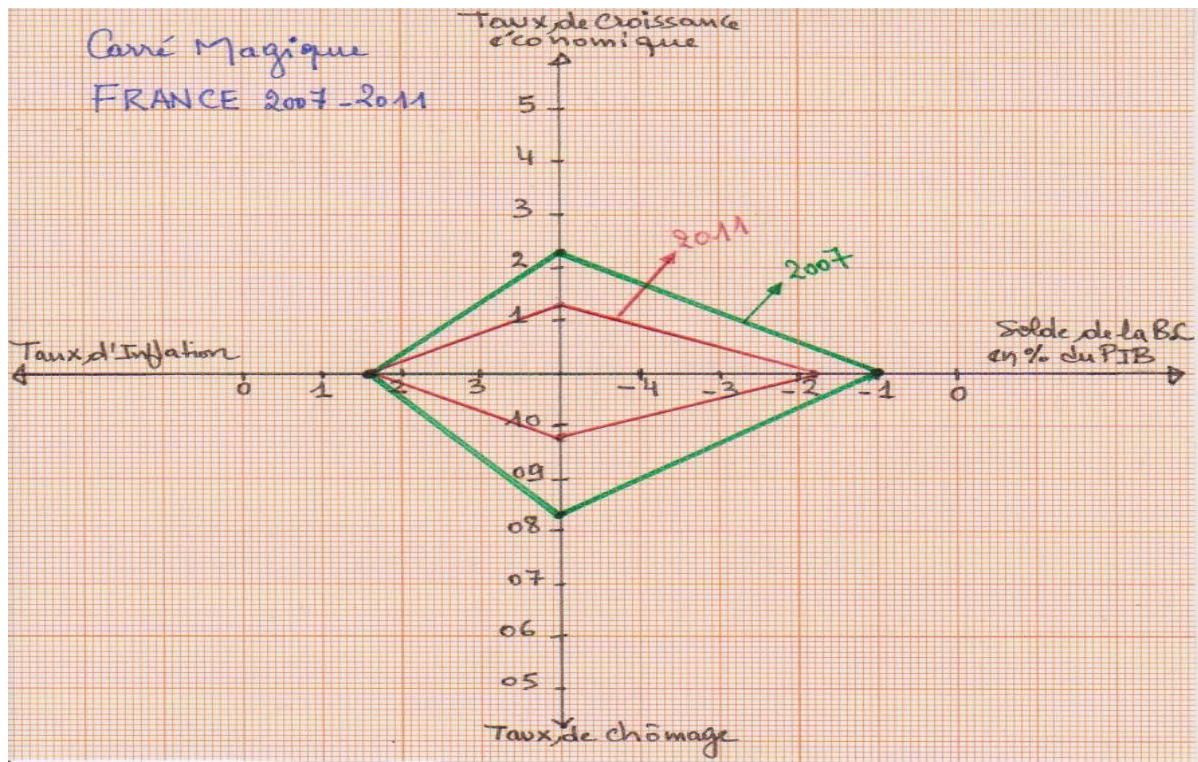
Le **carré magique** est une **représentation graphique** imaginée par l'économiste **N. Kaldor** résumant la situation conjoncturelle d'un pays à partir de quatre indicateurs : le **taux de croissance du PIB**, le **taux d'inflation**, le **solde de la balance des transactions courantes** (en % du PIB).

➤ Les quatre objectifs de la politique économique sont :

- **La croissance économique** : (évaluée par le taux de croissance du PIB) L'Etat cherche à promouvoir une croissance économique forte et durable.
- **La situation de l'emploi** : (mesurée par le taux de chômage en % de la population active) Le rôle de l'Etat est de favoriser la création d'emploi directement ou indirectement.
- **La stabilité des prix** : (mesurée par le taux d'inflation en %) L'Etat cherche à garantir le pouvoir d'achat des agents économiques en luttant contre l'érosion monétaire liée à l'inflation.
- **L'équilibre des comptes extérieurs** : (mesuré par le solde de la balance des paiements en % du PIB). Une croissance économique déséquilibrée ne profite pas à une économie nationale puisqu'elle se traduit par une augmentation des importations au détriment de la production nationale.

➤ Carré magique pour le Maroc et la France en 2007 et en 2011 :





➤ Les dilemmes de la politique économique

- * La **diminution des prix** décourage les producteurs, réduit la croissance et donc augmente le **chômage**.
- * Un **taux de croissance économique élevé** entraîne une augmentation de la demande intérieure ; ce qui implique une augmentation des importations et donc aggrave le **déficit extérieur**.
- * La **baisse du chômage** augmente la demande donc contribue à l'augmentation des prix (**inflation**).

Couples d'objectifs comptables et incompatibles du Carré magique

Objectifs compatibles	Objectifs incompatibles
- La croissance économique entraîne la création d'emplois, ce qui réduit le chômage ; - La maîtrise de l'inflation conduit au recul de la demande, donc le recul des importations ce qui réduit le déficit extérieur.	- La croissance économique augmente les revenus distribués, ce qui augmente la demande et par conséquent augmente les prix (l'inflation) ; - La baisse du chômage entraîne la distribution des revenus, ce qui augmente la demande et par conséquent les prix (l'inflation) ; - La croissance économique entraîne une augmentation de la demande intérieure, ce qui augmente les importations et par conséquent le déficit extérieur